



RESSOURCES HUMAINES

APPEL À CANDIDATS (RÉSERVE DE RECRUTEMENT)

Le Conseil de Zone de la ZSWAPI a décidé en sa séance du 21 août 2017 de déclarer la vacance pour un emploi de :

Assistant technique - mécanicien (h/f)

1. Objectif

Assurer certaines tâches techniques et logistiques associées aux activités du service garage afin de garantir ses missions d'entretien, réparation, dépannage, planification de renouvellement du parc à véhicules ainsi qu'au besoin d'adapter tout le matériel roulant et non roulant mû par un moteur thermique.

2. Description

L'assistant technique - mécanicien travaille au sein de l'équipe garage répartie sur deux ateliers mécaniques et y exerce une tâche d'exécution.

3. Description des tâches

Vous êtes amené à effectuer l'entretien et la réparation des véhicules qui constituent le charroi zonal. Vous devrez dès lors:

- faire l'entretien et réparer les véhicules du charroi zonal
- intervenir pour les problèmes d'hydraulique, de pneumatique et d'électricité
- préparer et passer les véhicules au contrôle technique
- détecter les dysfonctionnements et déterminer les solutions techniques de remise en état du véhicule
- faire la mise au point moteurs, organe et équipements
- déduire avec logique les causes de dysfonctionnement
- se conformer aux normes de sécurité
- localiser le type de panne (mécanique, électrique, électronique)
- ranger et nettoyer la zone de travail et effectuer la maintenance de premier niveau des outillages et des équipements.

4. Place dans l'organisation

L'assistant technique fait partie du Département Préparation, dans le service garage. Ses supérieurs hiérarchiques directs sont les chefs d'ateliers des deux garages zonaux et le chef de service garage.

5. Éléments de réseau

L'assistant technique reçoit des informations de :

- ses collègues ;
- son supérieur hiérarchique

- des personnes externes (fournisseurs ou autre).

L'assistant technique fournit des informations à :

- ses collègues ;
- ses supérieurs hiérarchiques ;
- des personnes externes (fournisseurs ou autre).

L'assistant technique reçoit des instructions de :

- ses supérieurs hiérarchiques et, occasionnellement, des Chefs de poste (en cas d'urgence).

6. Autonomie

L'assistant technique est autonome pour la réalisation des tâches qui lui sont confiées par ses supérieurs hiérarchiques ainsi que pour la priorisation de celles-ci.

Il est également autonome pour le choix d'une solution en cas de situation urgente et si les supérieurs hiérarchiques ne sont pas joignables dans les temps. Le cas échéant, il les informe dès que possible.

Il assure un suivi régulier vers ses supérieurs hiérarchiques.

7. Conditions à remplir et compétences à avoir pour le 16 octobre 2017

- **Conditions à remplir**

- Être belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse ;
- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

- **Diplôme**

Diplôme d'enseignement secondaire supérieur en mécanique automobile

- **Compétences et actions**

- Disposer de compétences mécaniques, électriques, électroniques, hydrauliques et pneumatiques
- Disposer du permis B et C
- Avoir une expérience professionnelle de 5 années minimum en mécanique automobile et/ou poids lourds
- Gérer les priorités
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique courant (Word, Excel et Outlook)
- savoir utiliser un logiciel interne
- avoir les connaissances des normes et des consignes de sécurité et les respecter
- Pouvoir travailler en équipe et de manière autonome
- Communiquer aisément et efficacement au téléphone et en face à face

- Présenter une image positive de la Zone en toutes circonstances
- S'adapter à de nouvelles technologies
- **Savoir-être**
 - Méthode et organisation
 - Courtoisie et amabilité
 - Aisance relationnelle
 - Bonne présentation
 - Dynamisme
 - Polyvalence et flexibilité
- **Période d'intégration**
 - 1 mois

8. Votre contrat

Régime de travail : temps plein (38h/semaine) de jour du lundi au vendredi. L'horaire peut être flexible et adapté aux nécessités du service.

Lieu de travail : dans un des garages de la zone.

Contrat : CDD de 6 mois suivi d'un CDI sous réserve d'une évaluation positive.

Rémunération : selon l'échelle B1 déterminée par le statut pécuniaire des membres du personnel administratif de la zone de secours de Wallonie picarde.

9. Modalités de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature complet par courrier uniquement, à l'attention du service des Ressources humaines à l'adresse suivante : Zone de secours de Wallonie picarde, rue de la Terre à Briques 22 à 7522 MARQUAIN, pour le 16 octobre 2017 à minuit au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Votre dossier de candidature doit comporter obligatoirement les documents suivants :

- CV avec photo
- lettre de motivation
- copie du diplôme
- copie de la carte d'identité
- copie du permis de conduire
- extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

10. Epreuves

Le recrutement est subordonné à la réussite d'un test écrit préalable au concours, qui consiste en un questionnaire à choix multiple qui teste les connaissances techniques en lien avec les missions demandées. Le concours de recrutement consiste en un entretien oral. Il teste la motivation et la conformité du candidat avec la description de fonction et la Zone de Secours. Pour réussir le concours, les candidats doivent obtenir au minimum 60 %.